



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E17828

VALABLE JUSQU'AU 21/09/2024

ÉDITÉ LE 21/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1989

Forme juridique : SARL

Capital : 7 774

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC EVRY

Siret : 349 393 884 00029

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 21 02354

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 000000141819528

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 000000141819528

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : ETABLISSEMENTS PELEJA FRERES

30 RUE VICTOR BALOCHE
91320 WISSOUS

Téléphone : 01 69 20 68 58

Portable : 06 60 42 99 79

Site Internet : www.ets.pelejafreres.com

E-mail : peleja.freres@gmail.com

Responsabilité légale :

GONCALVES PELEJA CARLOS MANUEL GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E) / PELEJA CARLOS GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 12

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2132 PROB	Enduits aux liants hydrauliques Mention RGE	10/10/2023
3143	Fenêtres de toit en pente Mention RGE	11/02/2021
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	11/02/2021
8621 PROB	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	05/09/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	11/02/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	05/09/2023
o Isolation des murs par l'extérieur	11/02/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	05/09/2023

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LIEUSAIN
CARRE HAUSSMANN II
10/12 ALLEE DE LA CONNAISSANCE
77127 LIEUSAIN

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.